



## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2020

### COMPTE-RENDU

---

**Présents :** Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS.  
Messieurs Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, Bernard PRAIZELIN, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Absent/Excusé :** Thierry ARSAC (Pouvoir à S. BLUM), François POCCARD-MARION (Pouvoir à JP GIACHINO),

---

#### I/ ADMINISTRATION GENERALE

- ✓ ***Approbation des tarifs pour le ski nordique et le gîte communal pour la saison 2020-2021***

Après discussion et exposé des différents tarifs pour cette saison 2020/2021, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide tous les tarifs tels qu'exposés.

- ✓ ***Approbation des règlements intérieurs et des tarifs de la Garderie Le Chat Botté pour les enfants locaux en halte-garderie et au centre de loisirs et pour les enfants vacanciers – Saison 2020/2021***

Après discussion, et exposé des différents tarifs et règlements applicables pour cette saison 2020/2021, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide tous les tarifs et règlements tels qu'exposés.

#### II/ FINANCES

/

#### III/ RESSOURCES HUMAINES

- ✓ ***Création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps non-complet pour l'accueil de la Mairie et l'agence postale communale***

Suite à l'accroissement d'activité du secrétariat de la mairie avec la mise en service de l'agence postale communale, un poste d'adjoint administratif avait été créé pour un an du 14/10/2019 au 15/10/2020 ; au vu de la fréquentation quotidienne de l'agence postale et afin de répondre au mieux aux attentes des administrés, il est proposé de créer de nouveau un poste d'adjoint administratif territorial à TNC 21 heures hebdomadaires du 16/10/2020 au 31/10/2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la création du poste proposé.

✓ **Création et mise en place du Compte Epargne Temps pour le personnel communal**

Monsieur le Maire explique qu'il souhaite travailler avec le conseil municipal et notamment avec la commission RH (Ressources Humaines) pour la mise en place d'un Compte Epargne Temps (CET) dont pourrait disposer les agents au sein de la collectivité. Il expose que cela permettrait de faciliter et fluidifier la pose des congés et des RTT de certains agents et ainsi permettre une meilleure organisation des services. Il demande un avis de principe ce soir au conseil municipal quant à la création d'un tel dispositif au sein de la collectivité.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne un avis favorable de principe quant à la création d'un CET pour les agents de la commune et charge la commission RH de travailler sur ce dossier afin de pouvoir, par délibération ultérieure, acter cette création ainsi que les modalités de la mise en œuvre du CET.

**IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME**

✓ **Convention relative aux modalités de financement, gestion et entretien du revêtement de la chaussée départementale (RD 87) à l'issue des travaux de renouvellement et de mise en souterrain de réseaux secs et humides**

Monsieur le Maire expose qu'il a été autorisé, en juin dernier, à signer une convention avec le Département pour fixer les modalités juridiques, techniques, financières et d'entretien du revêtement de chaussée de la RD 87 à NANCROIX suite aux travaux de renouvellement et de mise en souterrain de réseaux secs et humides. Le montant estimatif et prévisionnel des travaux qui était fixé à 24 000 € HT est passé à 27 000 € HT. Il convient donc de conventionner de nouveau avec le Département pour acter cette modification budgétaire.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec le département pour acter notamment ce nouveau montant estimatif et prévisionnel des travaux susmentionnés.

✓ **Demandes de subventions pour les travaux de reprise de l'étanchéité des arrêts de neige et de fissures sur la toiture de l'Eglise Sainte Trinité de Peisey-Nancroix**

Monsieur le Maire expose que des travaux de travaux de reprise de l'étanchéité des arrêts de neige et de fissures sur la toiture de l'Eglise Sainte Trinité de Peisey-Nancroix doivent être entrepris et que ceux-ci sont subventionnables auprès de l'Etat et du Département.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès des organismes susvisés.

**V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

✓ Prochain Conseil municipal

La date du prochain Conseil municipal est fixée au lundi 12 novembre 2020.

***L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.***